



RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA FAUNE

VILLE DE QUÉBEC

21 MAI 2026 – SOIRÉE D'INFORMATION CITOYENNE

1. Objectifs de la rencontre
2. Mise en contexte
3. Grandes étapes du projet
4. Situation actuelle et enjeux
5. Présentation du projet
6. Conclusion et période de questions

1. OBJECTIFS DE LA PRÉSENTATION



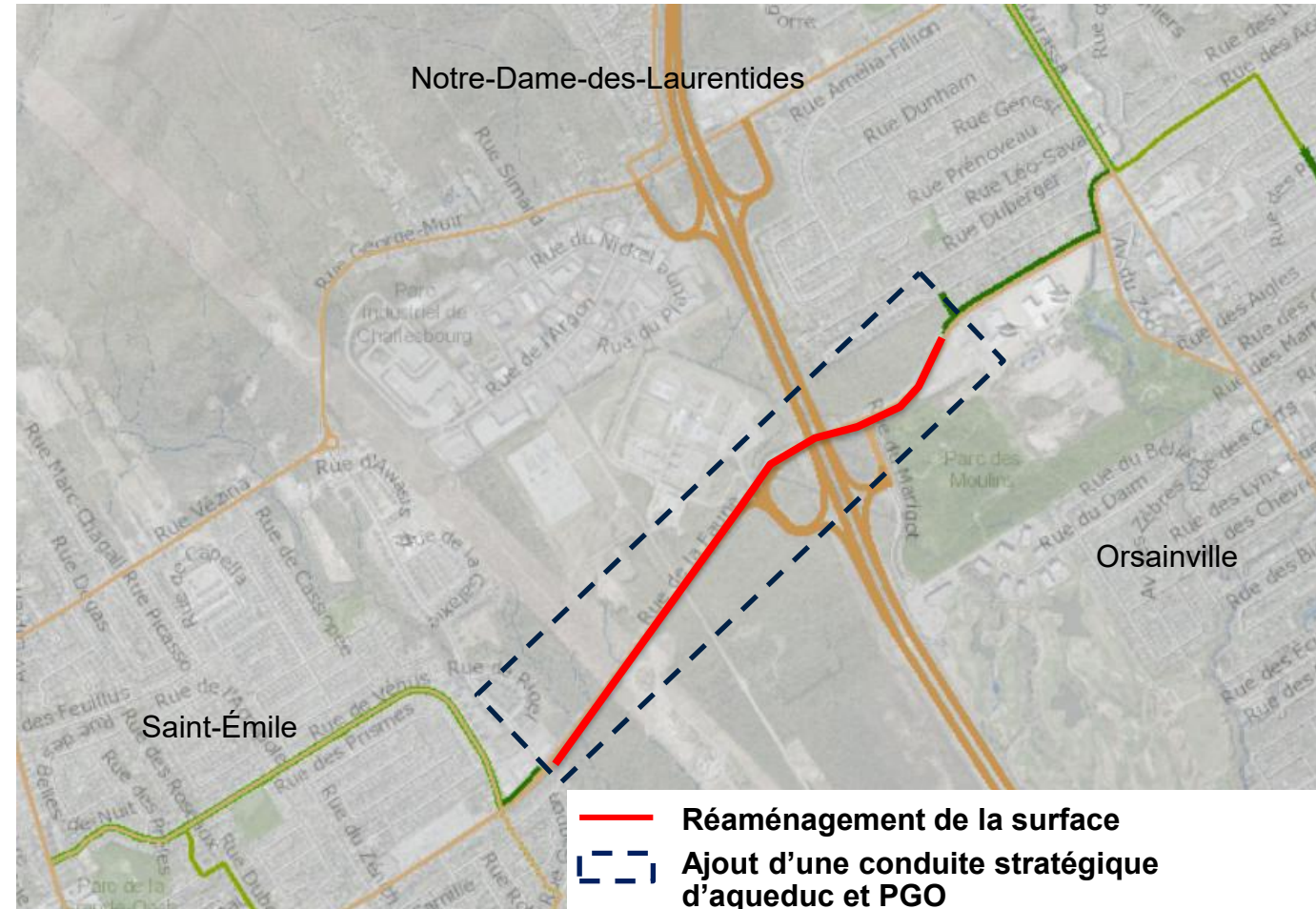
Présenter :

- Le projet de réaménagement de la rue de la Faune
- Les prochaines étapes, incluant la phase de travaux (2026-2027-2028)

Répondre aux questions des citoyen.ne.s

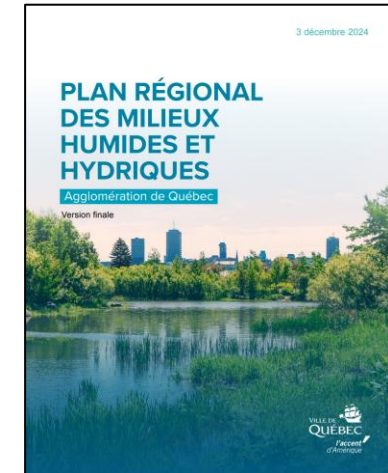
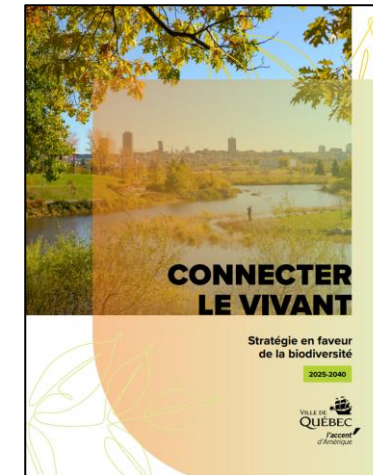
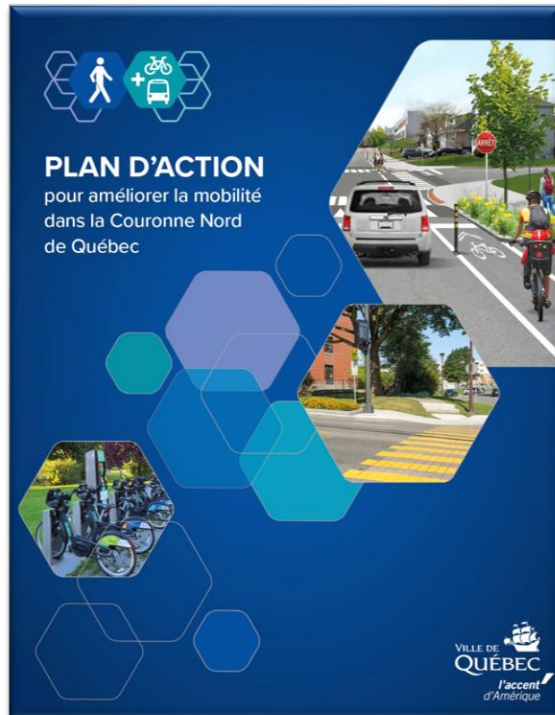
Localisation et portée du projet

- Réaménagement complet de la rue de la Faune sur 1,8 km entre la rue de l'Apogée et le Parc-O-Bus de la Faune
- Lien entre trois quartiers : Saint-Émile, Notre-Dame-des-Laurentides et Orsainville
- Ajout d'une conduite stratégique d'aqueduc afin d'accroître la résilience du réseau dans le secteur
- Aménagement d'un système de gestion des eaux pluviales par des pratiques de gestion optimales (PGO) afin de favoriser l'infiltration et de diminuer les volumes de rétention
- Mise à niveau de l'éclairage de rue et connexion de la piste cyclopiétonne avec le réseau existant

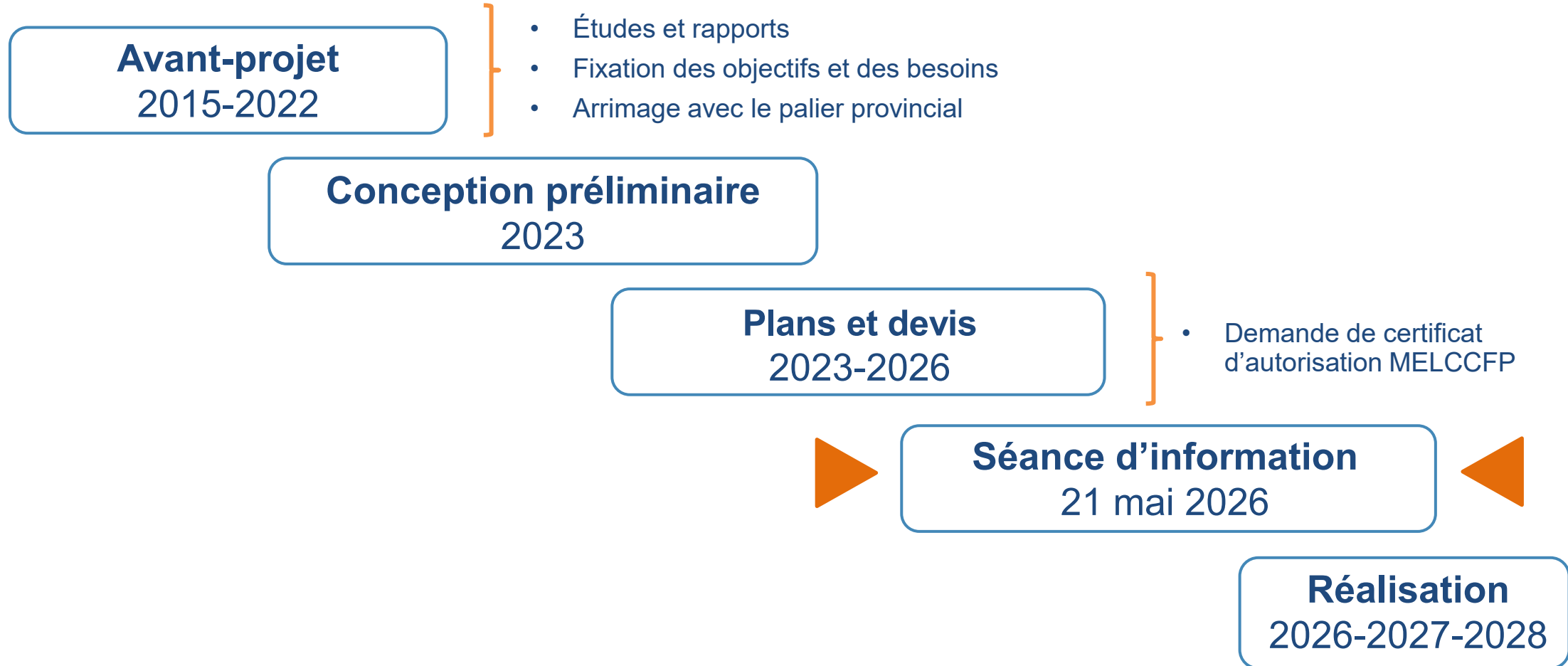


2. MISE EN CONTEXTE

Un projet de réaménagement porté par des planifications et orientations diverses et intégrées



3. GRANDES ÉTAPES DU PROJET



4. SITUATION ACTUELLE ET ENJEUX

Données d'avant-projet

Environnement humain

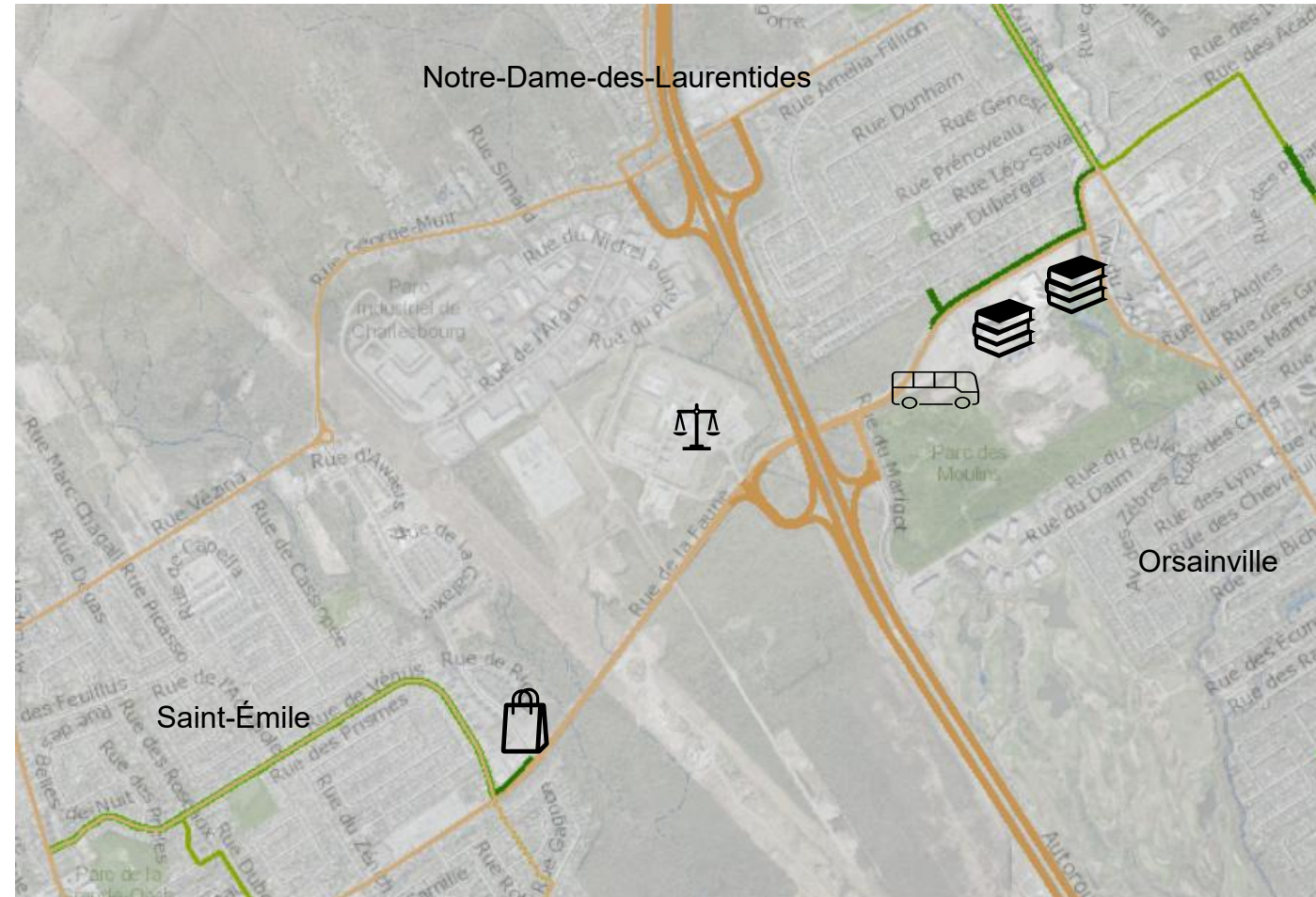
- École primaire de l'Ancre (ouverture 2023)
- École secondaire du Phare (ouverture 2024)
- Centre de détention de Québec
- Projets en cours de planification

Environnement économique

- Commerces de part et d'autre de la rue de l'Apogée
- Potentiel important de développement domiciliaire, commercial et industriel

Transport collectif et actif

- Terminus et Parc-O-Bus de la Faune
- Parcours Métrobus (801) et réguliers
- Station *Communauto*
- Infrastructures cyclo-piétonnes à l'ouest de la rue de l'Apogée, et à l'est du parc-O-Bus de la Faune



4. SITUATION ACTUELLE ET ENJEUX

Données d'avant-projet

Aménagement existant

- Une à deux voies véhiculaires par direction, selon les sections
- Limite de vitesse variant entre 50 et 70 km/h
- Aucun aménagement pour les transports actifs
- Surface carrossable en mauvais état
- Éclairage nécessitant une mise à niveau

Circulation et sécurité routière

- Capacité routière presque à saturation
- Débit journalier moyen annuel (DJMA) entre 12 200 et 16 000 véhicules, en raison des connexions avec l'autoroute 73 (Laurentienne) et l'autoroute 740 (Robert-Bourassa)
- Accidentologie élevée

Demandes du milieu

- Sécurisation de l'axe et ajout d'un lien actif sécurisé demandés par le milieu : citoyens, conseils de quartier et élu.e.s



**Situation actuelle, rue de la Faune
Vue vers l'ouest**

Données d'avant-projet

Milieu naturel et enjeux hydriques

- Présence du plus grand milieu humide de la ville (au sud de l'axe)
- Cours d'eau présent en parallèle de la rue de la Faune; lit original dévié lors de la construction de la rue
- Engendre des obligations de protection ou déplacement dès que les interventions vont au-delà de l'existant, par exemple :
 - Maintien d'une bande de protection de 20 m
 - Aucune possibilité de canalisation

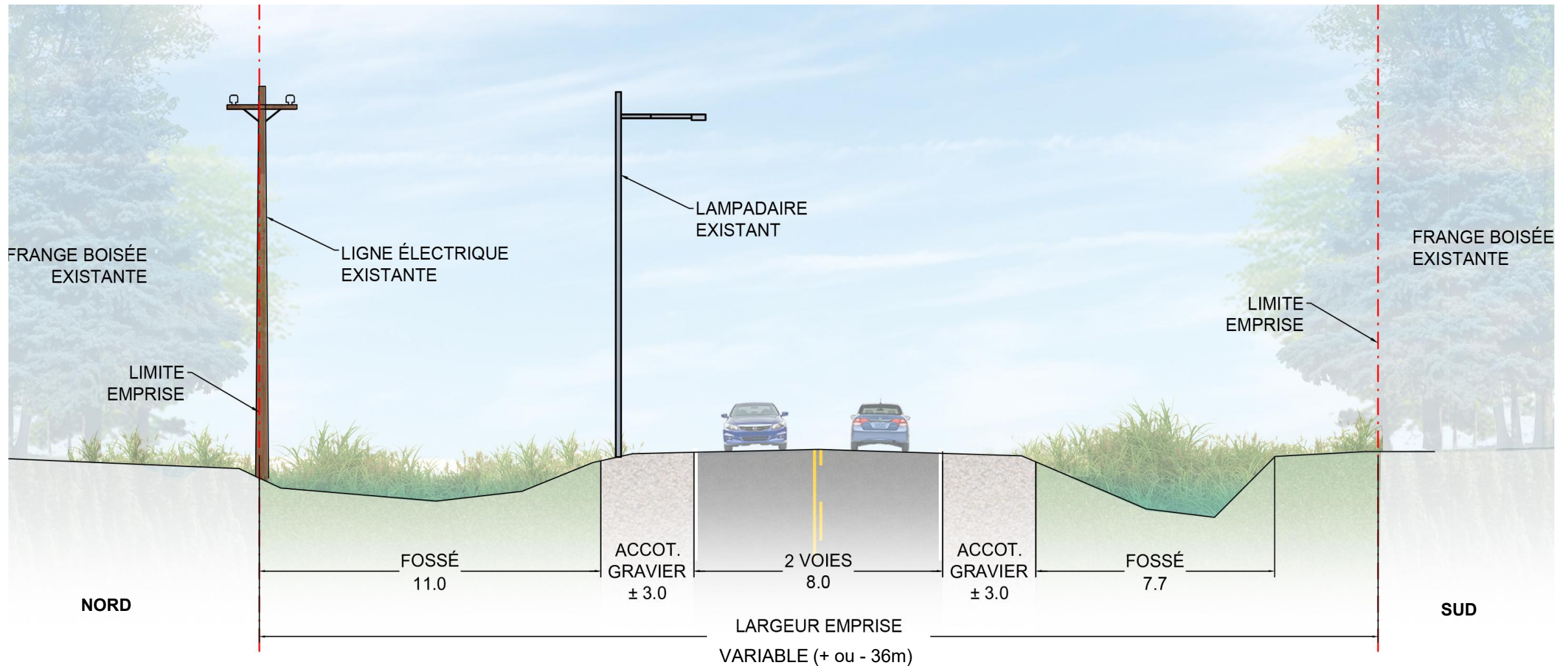




PRÉSENTATION DU PROJET

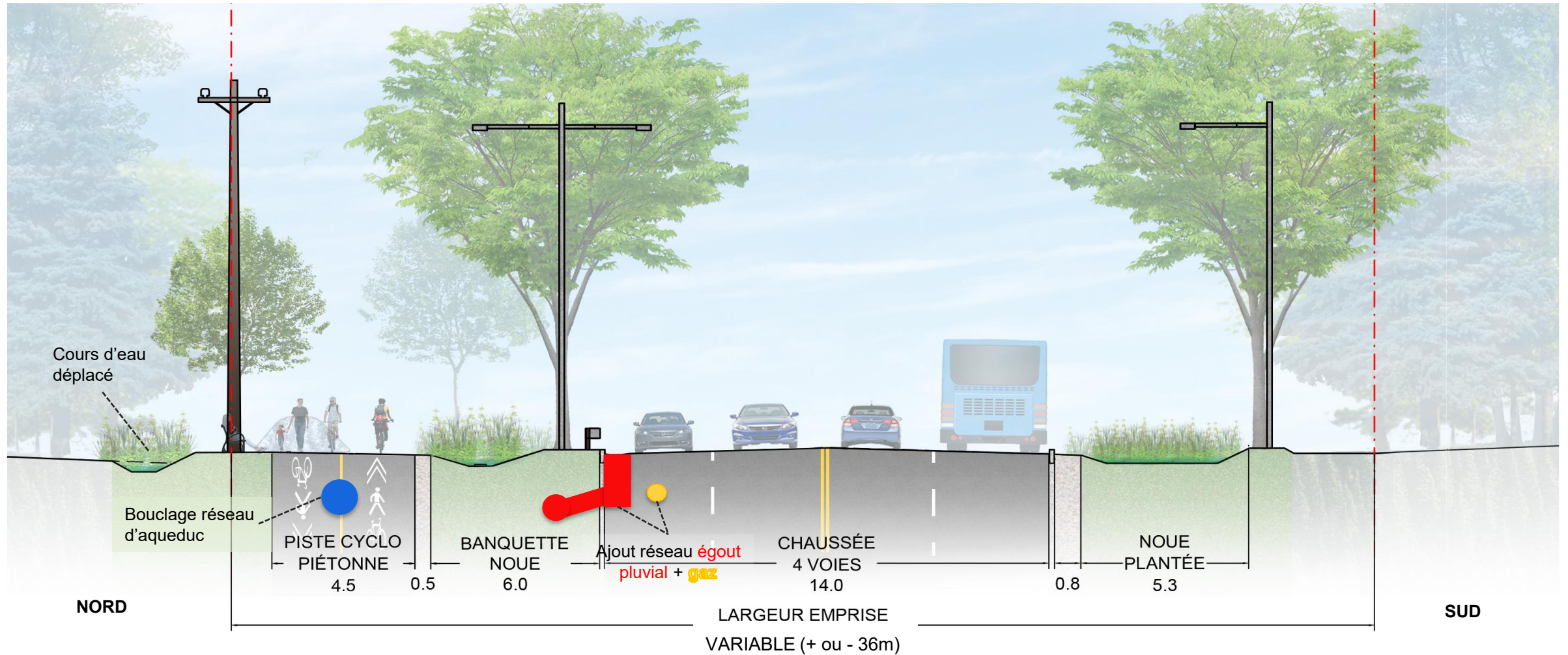
5. PRÉSENTATION DU PROJET

Coupe-type de la situation actuelle (image à titre indicatif)



5. PRÉSENTATION DU PROJET

Coupe-type de la situation projeté (image à titre indicatif)



Ajout d'un lien 4 saisons, éclairé et reliant le réseau actuel

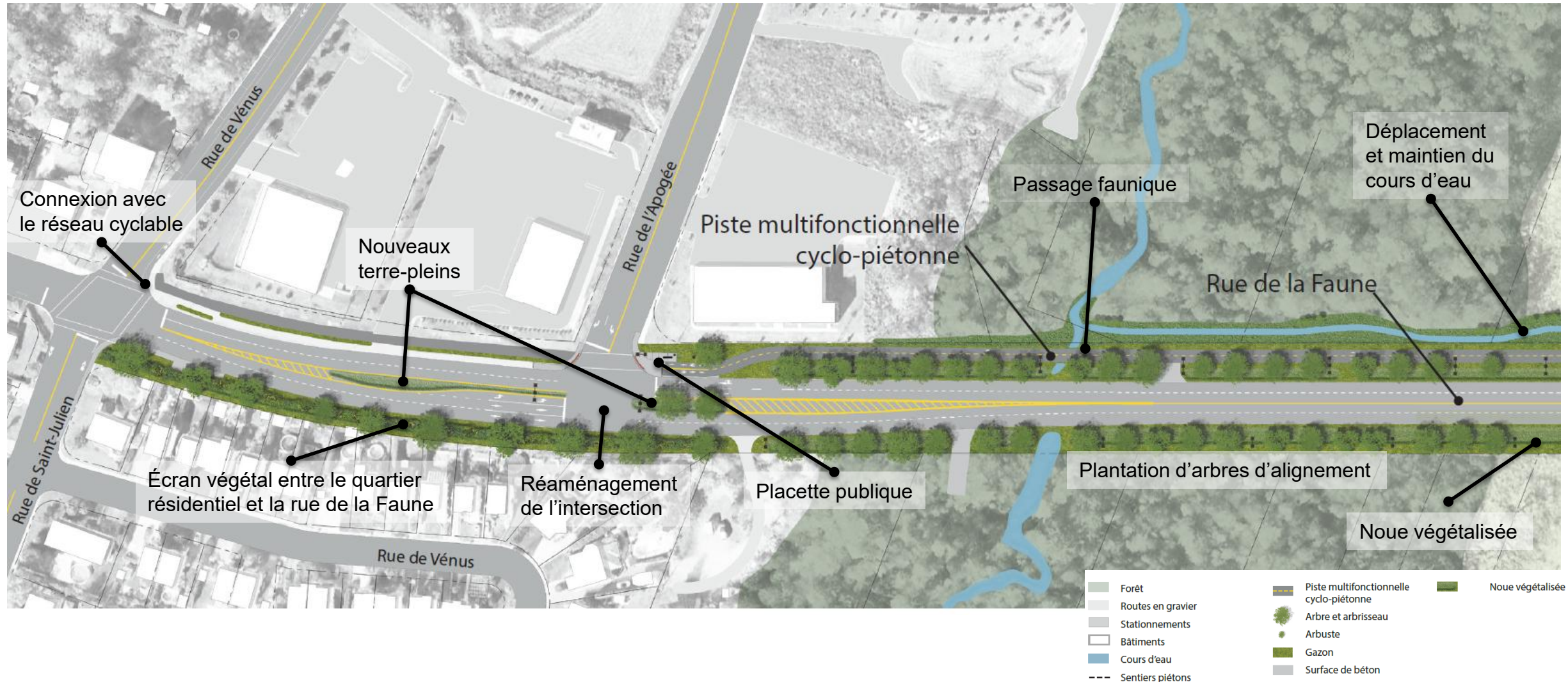
Ajout de noues et ajout de végétalisation et d'arbres d'alignement

Ajout de 2 voies de circulation (une par direction) et maintien des limites de vitesse

Ajout de mesures pour favoriser l'infiltration et diminuer les volumes de rétention

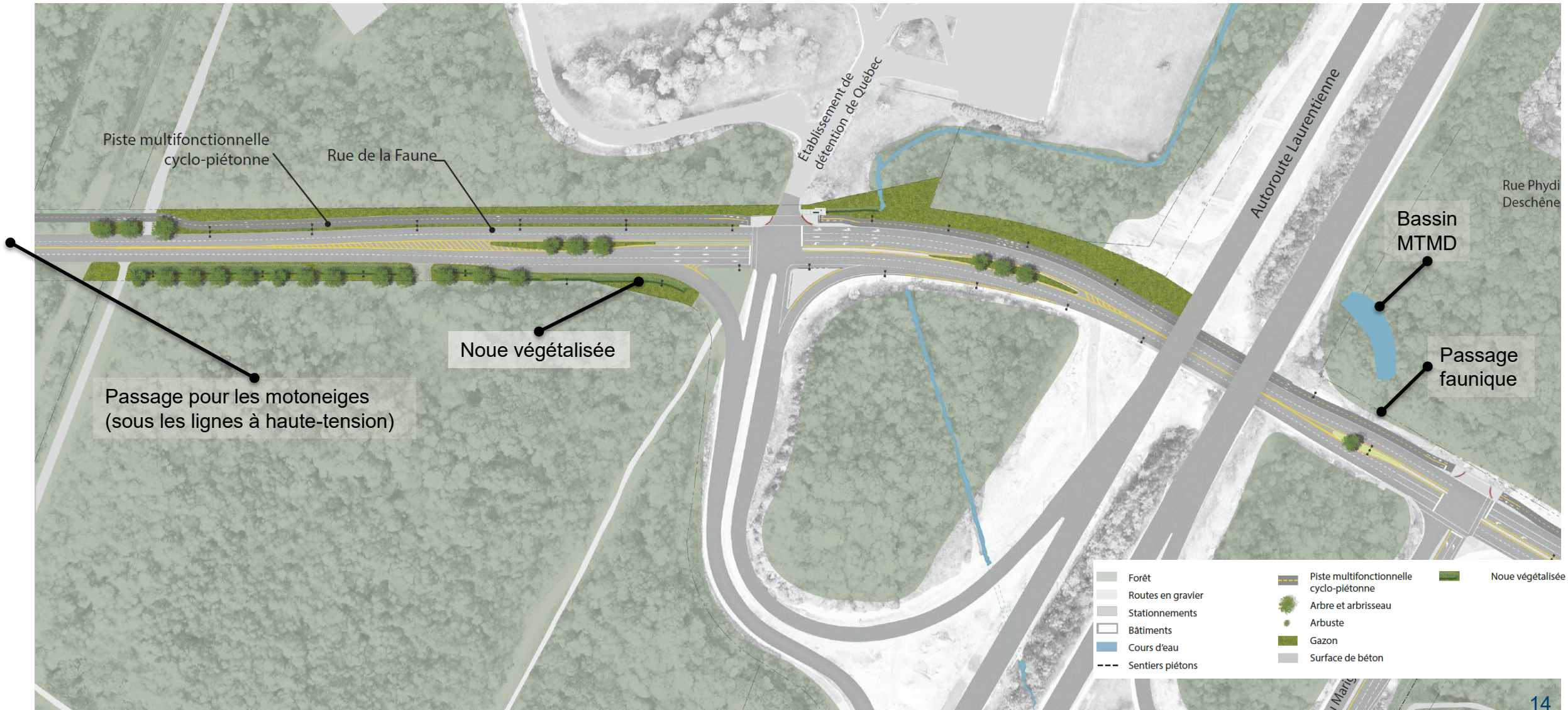
5. PRÉSENTATION DU PROJET

Plan 2D – entre la rue de Vénus et la ligne à haute-tension



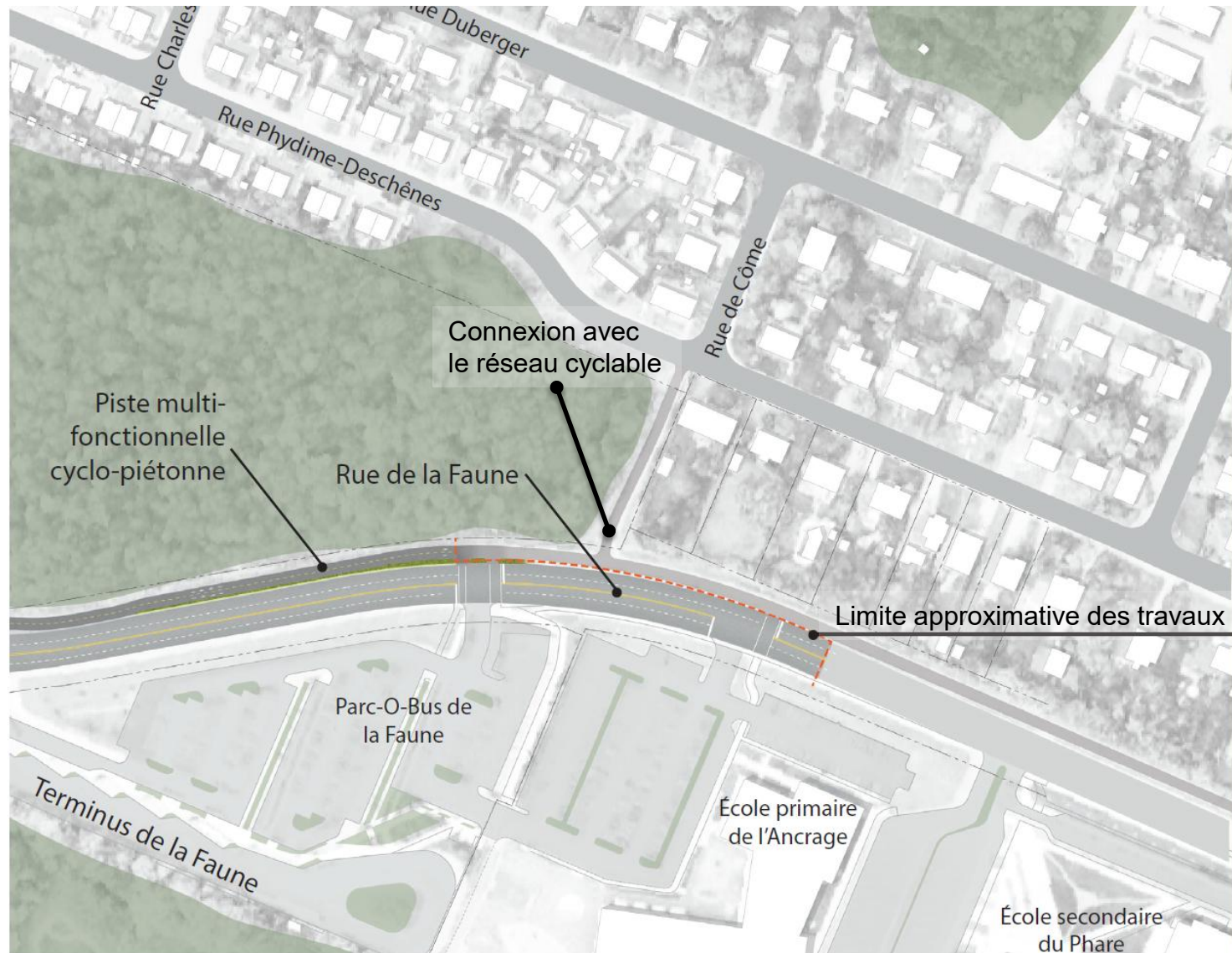
5. PRÉSENTATION DU PROJET

Plan 2D – Entre la ligne à haute-tension et la rue du Marigot (entrée-sortie Laurentienne)



5. PRÉSENTATION DU PROJET

Plan 2D – Secteur du Parc-O-Bus de la Faune et deux exemples concrets



Rue de la Faune, en face du Parc-O-Bus



Boul. Robert-Bourassa, hauteur Johnny-Parent

- | | | |
|-------------------|---|------------------|
| Forêt | Piste multifonctionnelle cyclo-piétonne | Noue végétalisée |
| Routes en gravier | Arbre et arbrisseau | |
| Stationnements | Arbuste | |
| Bâtiments | Gazon | |
| Cours d'eau | Surface de béton | |
| Sentiers piétons | | |

5. PRÉSENTATION DU PROJET



Intégration des besoins identifiés par la Ville

Besoins identifiés	Intégration dans le concept final
Sécuriser les déplacements pour l'ensemble des modes de déplacement	✓
Intégrer un lien actif quatre saisons afin de désenclaver les quartiers Saint-Émile, Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides (maillage des réseaux cyclable et piétonnier existants)	✓
Augmenter la capacité routière, notamment pour s'adapter à l'augmentation du débit de l'autoroute 73 (Laurentienne) à la suite de son élargissement et de la réfection des bretelles	✓
Améliorer la qualité de la chaussée (asphalte)	✓
Protéger les milieux naturels et humides par le déplacement du cours d'eau, la création de noues, l'ajout d'arbres d'alignement et la végétalisation, passages fauniques (petite faune)	✓
Assurer une gestion optimale des eaux de pluie	✓
Assurer le bouclage du réseau d'eau potable et ajouter un réseau d'égout pluvial	✓
Améliorer l'éclairage sur rue	✓

Le réaménagement de la rue de Faune est projet majeur et intégré qui répond à plusieurs besoins essentiels de ce secteur

5. PRÉSENTATION DU PROJET

Résumé du projet

Budget

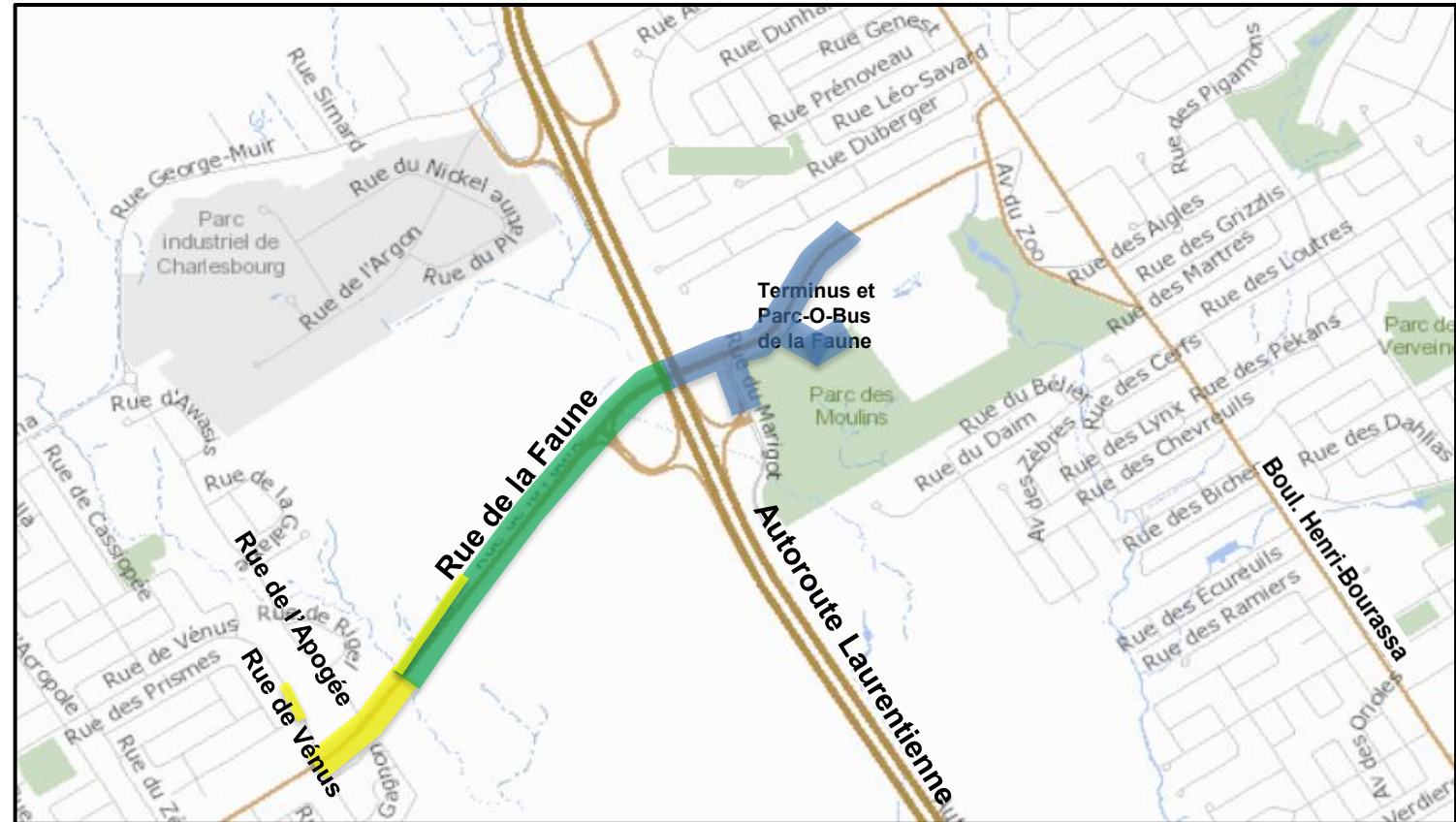
- 25 millions \$ sur trois ans

Échéancier travaux

- Phase 1 → 2026 (juillet à novembre) 
- Phase 2 → 2027 (avril à novembre) 
- Phase 3 → 2028 (avril à novembre) 

Participation et information citoyenne

- Soirée d'information
- 311 (ligne « directe »)
- [Page web](#) du projet



5. PRÉSENTATION DU PROJET

Gestion des impacts durant les travaux

- Maintien de deux voies de circulation en tout temps (sauf lors de travaux exceptionnels = avis préalable)
- Maintien d'une voie cyclo-piétonne de 1,8 m de large et des traverses piétonnes existantes
- Maintien de l'accès aux résidences, aux commerces (+ affichage « commerces ouverts en tout temps ») et au centre de détention en tout temps, pour tous les types de véhicules (ex.: livraisons)
- Services du RTC maintenus en tout temps
- Ajout de trois (3) panneaux à messages variables aux endroits stratégiques pour la communication en temps réel
- Travaux indépendants de ceux du MTMD et accès à l'autoroute maintenu en tout temps
- Prise en charge en temps réel des plaintes et signalements (ligne 311)





AVANT



APRÈS

MERCI !



PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES